

C'est un chantier international, plutôt destiné à des volontaires expérimentés, âgés de 20 ans minimum. Cette aventure requiert une ouverture d'esprit, de l'autonomie et une forte capacité d'adaptation !

PAYS DU SUD...

« Pays du Sud », pays « en voie de développement », « Tiers-Monde », pays « les moins avancés », il n'est pas facile de définir cette partie du monde. Il nous semble cependant que l'appellation "pays du Sud" est la plus positive. Même si ce terme n'est pas tout à fait satisfaisant (qu'en est-il des "pays développés" de l'hémisphère Sud ?), il permet de positionner les pays en fonction de leur situation géographique plutôt que de leur « manques » en matière de développement économique. Mais attention : cette dénomination cache en fait une très grande diversité entre les pays et cela à tous les niveaux (économiques, culturels, géographiques, etc.).

Aujourd'hui beaucoup d'entre vous veulent partir dans les pays du sud. Le dépaysement ? La mode ? L'envie de connaître quelque chose de radicalement différent ? Peu importe.

Un chantier dans le sud peut être une aventure formidable et magique, mais c'est aussi une expérience éprouvante et décevante si on n'y est pas prêt. Cela demande donc une ouverture d'esprit et une préparation particulière.

Les lignes qui vont suivre vous aideront à déterminer vos choix et faire le point sur vos motivations profondes...

LE VOLONTARIAT DANS UN PAYS DU SUD, C'EST QUOI ?

1. Un chantier dans les pays du sud c'est un état d'esprit !

→ Ce n'est pas du travail humanitaire. Votre présence ne révolutionnera pas la vie des personnes que vous rencontrerez. Vous recevrez et apprendrez sans doute plus que vous ne pourrez donner. Vous ne serez pas attendus comme des sauveurs ;

→ C'est être prêt, loin de ses repères habituels, à vivre ensemble dans un esprit communautaire, dans un même lieu, pendant un temps donné ;

→ C'est avoir de bonnes capacités d'adaptation et une grande flexibilité ;

→ C'est être partant pour travailler ensemble, pas toujours dans les conditions que l'on considère idéales ici, sur un projet local ;

→ C'est faire preuve d'une certaine maturité (les chantiers dans les pays du Sud sont accessibles à partir de 20 ans).

2. Un chantier dans les pays du sud, c'est une possible remise en cause...

Remise en cause de nos certitudes, de nos repères : il y a la distance géographique importante, des manières de vivre différentes et parfois déroutantes, voire choquantes par rapport à notre propre conception des choses (relations entre les personnes, rapport à l'argent, à l'environnement, à l'organisation sociale, l'accès à la culture...). Et puis, il y a les clichés, dont il est difficile de se défaire...

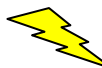
Quoi qu'il en soit, ce sera le moment d'ouvrir grand vos yeux, vos narines, vos oreilles et profiter à plein de ces différences.

3. Un chantier dans les pays du sud implique également des exigences :

Un chantier dans les pays du Sud est le résultat d'un cheminement personnel : il s'inscrit dans un parcours personnel et nécessite une expérience minimum. Il demande une réflexion, un questionnement préalable.

Un chantier dans le pays du sud se prépare matériellement : recherche d'informations sur le pays, réunir les moyens financiers pour partir, démarches administratives (visas, vaccins), organiser son voyage (avion, train, bus, bateau...).

PREPARATION SPECIFIQUE AUX PAYS DU SUD

 **Attention, nous n'enverrons que des volontaires préparés. Pour cela vous devrez obligatoirement participer à l'un des stages de préparation qui se déroulent tous les ans aux mois de juin et juillet. En 2008 ils ont lieu les week-ends du :**

- 13 et 14 juin 2009
- 20 et 21 juin 2009
- 4 et 5 juillet 2009
- 18 et 19 juillet 2009

À Versailles, en région parisienne.

Prévoyez d'être disponible pour l'un des week-ends (vous recevrez une invitation en même temps que votre confirmation d'inscription). Pendant la durée du stage les volontaires seront pris en charge par Concordia, seul le transport est à vos frais.

Cette préparation est essentielle : elle a pour but de vous sensibiliser aux principes du volontariat associatif et au projet associatif de Concordia, vous informer sur l'association locale qui vous accueillera, vous préparer à d'éventuels chocs personnels en abordant la dimension interculturelle et rencontrer des volontaires ayant participé à des projets court, moyen ou long terme dans les pays du Sud.

Remarque : les volontaires qui souhaitent participer à un chantier dans un pays du Sud « hors saison », période à laquelle il n'y a pas de stage de préparation, peuvent nous envoyer une demande motivée par mail à concordia@wanadoo.fr. Nous serons particulièrement attentifs à leurs expériences et motivations. Après lecture nous vous contacterons par téléphone et un entretien au siège avant votre départ pourra être organisé.

L'INSCRIPTION

Votre dossier d'inscription doit comprendre :


- La **fiche d'inscription** et une **lettre de motivation**, remplies toutes les deux en anglais (sauf pour les pays francophones) ;
- Les chèques de **règlement de l'adhésion** (19€ ou 45€) et de **l'inscription**¹ sur les chantiers pays du Sud (voir tarifs au verso de la fiche d'inscription) à **l'ordre de Concordia** ; nous vous conseillons de faire 2 chèques séparés. **Nous vous invitons à faire plusieurs choix de chantiers. En effet, dans le cas où votre premier choix n'est plus disponible, nous pourrions rapidement vous inscrire sur votre deuxième choix (et ainsi de suite).**
- Une **assurance** en responsabilité civile, frais médicaux et rapatriement (obligatoire). Si vous êtes déjà couvert vous devez nous faire parvenir une attestation. Vous pouvez la joindre à votre dossier d'inscription ou nous l'envoyer plus tard. Si vous n'avez pas d'assurance vous avez la possibilité de souscrire à l'assurance Mondial Assistance de Concordia (30 jours de couverture). Dans ce cas, joignez un chèque de 20 € à l'ordre de Concordia en indiquant vos dates de souscription au dos de la fiche d'inscription.

VOS MOTIVATIONS

*Pour évaluer vos motivations et vos expériences, nous vous demandons d'écrire **une lettre de motivation** : le dossier d'inscription ne pourra être traité sans cette lettre ! Pour vous aider dans cette rédaction, nous vous en fournissons la trame :*

- Décrivez-nous votre expérience (du volontariat, des chantiers, de la vie de groupe, de vos éventuels voyages ou séjours dans des pays du Sud...)
- Qu'est-ce qui vous a donné envie de participer à un chantier dans un pays du Sud ?
- Pourquoi avoir choisi le chantier plutôt qu'un autre moyen de voyager ?
- Comment allez-vous organiser votre séjour et vous informer sur le pays, comptez-vous rester dans le pays avant ou après le chantier ?
- Quelle idée vous faites-vous de la culture de ce pays ? Comment pensez-vous y être perçu ?
- Qu'attendez-vous du chantier auquel vous allez participer (le travail, les autres volontaires internationaux, les volontaires locaux, les animateurs, l'association locale, la population...)?
- Pour vous qu'est-ce qu'une expérience de volontariat réussie ?

LES FRAIS DE PARTICIPATION

 **Sur la plupart des chantiers dans les pays du Sud vous aurez à payer à votre arrivée une participation aux frais de fonctionnement de l'association locale, dont le montant est indiqué dans la description des projets.** Nos partenaires du Sud ne reçoivent pas de subventions publiques pour les aider à réaliser leurs activités et, contrairement à d'autres pays du Nord, ils rencontrent des difficultés pour envoyer des jeunes volontaires sur des chantiers en Europe (coût trop élevé par rapport au niveau de vie, visas presque systématiquement refusés...). Or la réciprocité des échanges est un élément fondateur des associations de volontariat comme Concordia qui travaillent en réseau à l'international. Quand cet équilibre ne peut être tenu il faut trouver d'autres moyens de financement pour organiser un projet et faire vivre une association tout au long de l'année.

¹ ATTENTION, ne pas confondre les **frais d'inscription** à Concordia, dont les tarifs sont indiqués au verso de la fiche d'inscription, et les **frais de participation** destinés à l'association locale et dont le montant est indiqué dans la description des projets.

C'est pourquoi, avant de vous inscrire, vérifiez bien que le coût global du chantier rentre dans votre budget : frais d'adhésion et d'inscription à Concordia, coût du transport, frais de participation à verser sur place, assurance, vaccin(s), visa, dépenses personnelles, etc.

LA CONFIRMATION

La confirmation d'inscription sera accompagnée de l'invitation pour l'un des stages de préparation pays du Sud (dates au choix du volontaire, dans la limite des disponibilités). Si vous connaissez déjà la date du week-end auquel vous voulez participer, merci de l'indiquer dans les remarques générales en bas de la fiche d'inscription. Selon le pays de destination vous recevrez une feuille de route indiquant comment vous rendre au lieu de rendez-vous ou une fiche d'aéroport à nous retourner s'il est prévu que le partenaire d'accueil vienne vous chercher à votre arrivée.

➔ Dès que vous aurez reçu la confirmation d'inscription, vous pourrez organiser votre voyage (billet d'avion) et entamer les démarches administratives nécessaires (passeport, visa, vaccins, assurance...).

➔ Enfin vous retrouverez l'équipe de Concordia sur l'un des stages de préparation pays du Sud.

... FAQ... FAQ ... FAQ ... FAQ ... FAQ ... FAQ ...

VOYAGE

C'est à vous d'organiser votre voyage et prendre vos billets d'avion. Surtout ne les achetez pas avant d'avoir reçu votre confirmation d'inscription. Nous vous suggérons d'arriver dans la capitale du pays au moins deux jours avant le début du chantier afin de vous acclimater et nous vous rappelons qu'en dehors des dates du chantier l'hébergement et la nourriture restent à votre charge.

FORMALITES ADMINISTRATIVES : PASSEPORT ET VISA

Pour presque tous les pays du Sud vous avez besoin d'un passeport en cours de validité, et pour la plupart d'entre eux, il vous faut un visa (formulaire à retirer auprès de l'ambassade ou du consulat concerné(e)). Vous trouverez toutes les informations utiles sur les sites Internet suivants : diplomatie.gouv.fr ou action-visas.com.

Pensez également à bien vérifier les conditions d'entrée et de sortie des pays traversés à l'occasion d'éventuelles escales ou transits, et veillez à entamer les démarches nécessaires !

Nous vous rappelons que l'accomplissement des formalités administratives et consulaires, ainsi que les frais en résultant, vous incombe. Concordia ne pourra en aucun cas être tenu responsable de votre inobservation de ces obligations.

Formalités consulaires par pays du Ministère des Affaires Etrangères : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html, rubrique « Entrée/Séjour »

SANTE ET ASSURANCE

Pour connaître les recommandations sanitaires et les vaccins nécessaires pour séjourner dans votre pays de destination, contactez le service des vaccinations de l'Institut Pasteur à Paris au 08.90.71.08.11 ou le centre de vaccination d'Air France au 08.92.68.63.64. Vous pouvez également vous rendre au CHU de votre ville. Attention, certains vaccins peuvent être obligatoires pour entrer dans le pays et d'autres peuvent nécessiter un début de traitement plusieurs semaines avant le départ, pensez-y !

Si vous avez souscrit à l'offre de Concordia au moment de votre inscription, vous bénéficiez d'une assurance en responsabilité civile, d'une couverture médicale et de l'assistance/rapatriement sur le chantier selon les modalités indiquées dans le document joint. Par défaut la garantie s'applique à compter de la veille du premier jour du chantier et prend fin automatiquement le dernier jour, dans la limite de 30 jours. Au-delà ou si vous n'avez pas souscrit l'offre d'assurance de Concordia, il vous appartient de prendre votre propre assurance voyage. Vous pouvez retrouver la liste détaillée des garanties et la procédure en cas d'accident sur notre site Internet : www.concordia-association.org. Pour celles et ceux qui bénéficient déjà d'une assurance, pensez à emporter les documents attestant de votre couverture durant votre voyage.

Recommandations sanitaires par pays de l'institut Pasteur : <http://cmip.pasteur.fr/cmcd/voy/listpays.html>

E-GROUP PAYS DU SUD

Si vous souhaitez échanger des infos avec d'autres volontaires qui partent ou sont partis dans un pays du Sud, rendez-vous sur <http://fr.groups.yahoo.com/group/concordiasud/?yguid=199081577> ou envoyez un mail pour vous inscrire à concordiasud-subscribe@yahoogroupes.fr

APRES VOTRE CHANTIER ☺

Nous attendons un retour écrit de votre expérience vécue, avec ses aspects positifs et négatifs. Pour nous c'est un outil de suivi indispensable, mais c'est aussi une source précieuse d'informations pour tous les futurs volontaires.

ANNULATION

En cas d'annulation de votre part une fois votre inscription confirmée, merci de nous en informer au plus vite afin que nous puissions prévenir l'association d'accueil. Nous vous rappelons qu'aucun remboursement ne vous sera accordé, de même qu'en cas d'arrivée tardive ou de départ prématuré.

En cas de causes majeures vous empêchant de vous rendre sur le projet nous pourrions examiner les situations au cas par cas avec justificatif et demande de remboursement envoyée par courrier au 17/19 rue Etex - 75018 Paris à partir du mois d'octobre.

Enfin en cas d'annulation de notre part le remboursement des frais d'inscription est total.

Quelque soit le cas et conformément à la législation en vigueur (article 4 de la loi n°1901-07-01 du 1 juillet 1901 relative au contrat d'association), l'adhésion annuelle reste acquise à Concordia.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter !

L'équipe de Concordia